

## BCI NAVIGATION

Société anonyme au capital de 3 575 343,60 €  
Siège social : 3 rue du Velay, Petite Montagne Sud, Lisses, 91 017 Evry Cedex.  
423 859 099 RCS Evry  
Code ISIN : FR0000076192 – EUROLIST compartiment C 9537 Software

### Chiffres d'affaires comparés (En euros, hors taxes). 3eme Trimestre 2011

	1 T 2010	1 T 2011	2 T 2010	2 T 2011	3 T 2010	3 T 2011	Total 2010	Total 2011
Licences	6110	7037	12787	8424	25598	2207	44495	17668
Marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-
Services	20099	33123	36127	33132	21742	33131	77968	99386
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>26209</b>	<b>40160</b>	<b>48914</b>	<b>41556</b>	<b>47340</b>	<b>35338</b>	<b>122463</b>	<b>117054</b>

### Commentaires sur l'activité :

L'activité du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 a été consacrée à des évolutions de la technologie GEOD en harmonie avec les démarches commerciales en cours.

L'accent est mis d'une part sur le portage du progiciel de navigation-guidage CRISTINE sous Android et d'autre part sur le progiciel de modélisation 3D ; ce dernier permettra à tout un chacun de modéliser en 3D son environnement au seul moyen d'un smartphone et du web service Toocan de GEOD.

En conséquence le chiffre d'affaires reste toujours à une valeur marginale de 35 k€.

### Evolutions récentes et perspectives :

Les hypothèses de développement commercial auprès de 2 prospects nationaux ne se sont pas concrétisées et nous ont conduit à reconsidérer les conditions prévues de continuité d'exploitation telles que mentionnées dans notre rapport financier semestriel exercice 2011.

Suite aux cessions d'actions réalisées durant les mois de septembre et d'octobre 2011 et ayant fait l'objet de déclarations de franchissements de seuils à la baisse, la société BCI SA détient désormais 686 704 actions, soit 7,68% du capital et représentant 14,26% des droits de vote. En conséquence et par le respect des engagements de BCI SA de poursuivre le remboursement de son compte courant, la position de trésorerie actuelle et l'absence d'endettement permettent de couvrir les besoins de la société jusqu'à fin décembre 2011.

Dans ces conditions nos commissaires aux comptes ont invité le président du conseil d'administration, en application des articles L.234-1 alinéa 3 et R.234-3 du code de commerce, par courrier en date du 14 octobre 2011 à procéder à la convocation (dans les conditions prévues à l'article R.225-62 et s. du même code) d'une assemblée générale à laquelle sera présenté leur rapport spécial d'alerte, aux fins de délibérer sur les faits relevés. Cette assemblée aura lieu le 17 novembre 2011 à 14 heures au siège social.

En parallèle, BCI NAVIGATION a poursuivi ses démarches vers des prospects majeurs dont la part de marché mondiale de la Mobilité est en rapport avec les ambitions de GEOD. Deux approches différentes sont utilisées : exploitation de contacts directs et mandat auprès d'une société californienne spécialisée en vente de haute technologie. L'objectif est de vendre la technologie GEOD avant fin 2011 au mieux des intérêts de la société et de ses actionnaires pour assurer la pérennité de BCI NAVIGATION.